

▶▶▶ OBJECTIFS :

- Le bac pro vise à développer l'acquisition de connaissances scientifiques, pratiques et techniques permettant de conduire une production, de réaliser la gestion technico-économique d'une exploitation agricole, d'utiliser des équipements adaptés, de commercialiser des produits et cela dans une perspective de durabilité.
- Le Bac pro de niveau IV permet d'obtenir la capacité professionnelle pour une installation aidée en agriculture.

▶▶▶ LE DIPLÔME :

Le Brevet d'Etude Professionnelles Agricole : pour les élèves issus de seconde professionnelle, l'examen est organisé en épreuves par contrôles en cours de formation, sur les 2 années de seconde et de Première Bac Professionnel.

Le Baccalauréat Professionnel : l'examen comporte 7 épreuves obligatoires. Il prend en compte la formation en milieu professionnel. Il est organisé : en épreuves par contrôles en cours de formation et en épreuves terminales.

▶▶▶ POURSUITES D'ÉTUDES :

- BTSA agroéquipements, gestion, technico-commercial
- Certificat de spécialisation

▶▶▶ DÉBOUCHÉS :

- Chef de culture
- Salarié de coopérative
- Salarié dans la conduite et l'entretien de matériel agricole
- Responsable de coopérative
- Exploitant agricole céréalier

Après un BTS :

- Technicien agricole, d'expérimentation, de laboratoire, de centre de gestion entrepreneur agricole
- Agent technico-commercial
- Chef de rayon de magasin spécialisé
- Négociant



2nde

1 an

29 heures/
semaines

30 semaines
au lycée

6 semaines
de stage
en entreprise

1^{re} et terminale

2 ans

30 heures/
semaines

28 semaines
au lycée

8 semaines
de stage en
entreprise/an

Lycée Le Renaudin
Chez Renaudin
17500 SAINT-GERMAIN-
DE-LUSIGNAN
T. 05 46 48 04 44
lpa.jonzac@educagri.fr
<http://agrocampus17.fr>

»»» CONDITIONS D'ADMISSION :

Sont admis en seconde professionnelle

- Les élèves de 3^e de l'éducation nationale.
- Les élèves de 3^e de l'enseignement agricole.

Sur demande de dérogation : sont admis en Première Bac Pro

- Les élèves de seconde générale et technologique.
- Les élèves de CAPA 2.

»»» ORGANISATION DE LA FORMATION :

La formation est dispensée sur trois ans. La classe de 2nde pro est consacrée à l'acquisition des contenus scientifiques, technologiques et professionnels. Un soutien hebdomadaire est dispensé. Les 2 années suivantes permettent d'acquérir des outils professionnels, de gestion techniques et économiques nécessaires aux métiers de la production végétale. La formation comprend des enseignements généraux, professionnel et complémentaires définis par l'établissement (EIE : enseignement à l'initiative de l'établissement, MAP : module d'adaptation professionnelle) ainsi que des stages en milieu professionnel et sur l'exploitation pédagogique de l'établissement (65 ha de Grandes Cultures).

2nde professionnelle :

- 6 semaines de stages professionnels en entreprise + 1 semaine de stage collectif + 1 semaine de pratique encadrée
- Enseignement professionnel : 7h cours + 8h TP et pluri/semaine
- Enseignement général 8,5h de cours + 5.5 h de TP-TD/semaine

Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement : découverte de la trufficulture

1^{re} / terminale professionnelles :

- 16 semaines de stages en entreprise + 1 semaine de pratique encadrée + 1 semaine de stage collectif
- Enseignement professionnel : 16h/semaine dont 6h de TP + pluridisciplinarité
- Enseignement général : 10h de cours + 4h de TP-TD/semaine

Module d'Adaptation Professionnel : diversification des exploitations céréalières

Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement : mise en œuvre de la démarche Ecophyto

Diplôme délivré par le ministère de l'agriculture par contrôle en cours de formation et épreuves terminales.

